

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Neuf, le Lundi 30 Mars à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 24 Mars, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

**Etaient présents :**

M.M LUCIANI, CERVETTI, PIERI, PANTALONI, Mme LUCIANI, Melle MORACCHINI, Mme GUIDICELLI, M. CASASOPRANA, Mme MOUSNY-PANTALACCI, M. GABRIELLI, Mme PASQUALAGGI, Adjoints au Maire.

M. PARODIN, Mme PIMENOFF, M.M VITALI, MARY, BASTELICA, Mme PERES, Mme POLI, M. AMIDEI, Mme SUSINI, Mme FIESCHI DI GRAZIA, M. COMBARET, Mme CURCIO, MM TOMI, BARTOLI, Mme FERRI-PISANI, Mme TOMI Valérie, Mme SAMPIERI, Mme FENOCCHI, M. MARCANGELI, conseillers municipaux.

**Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :**

M. DIGIACOMI	à	M. BARTOLI
Mme RISTERUCCI	à	Mme MOUSNY-PANTALACCI
Mme DEBROAS	à	Mme LUCIANI
Mme JOLY	à	M. CASASOPRANA
M. ZUCARELLI	à	M. PIERI
M. D'ORAZIO	à	M. TOMI
M. LAUDATO	à	M. MARCANGELI

**Etaient absents :**

M. BERNARDI, Mme SUSINI-BIAGGI, Mme PASTINI, M. RUAULT, Mme GUERRINI, M. CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	45
Nombre de membres en exercice :	45
Nombre de présents :	31
Quorum :	23

Le quorum étant atteint, M. MARCANGELI est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Lundi 30 Mars 2009

Délibération N°2009/ 42

**Adoption du Compte Administratif 2008 :  
Budget Principal.**

**Monsieur le Député-Maire** demande à ses collègues de bien vouloir se prononcer sur le Compte Administratif 2008.

Il rappelle que conformément à l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est appelé à se retirer au moment du vote du Compte Administratif et en conséquence la présidence de l'Assemblée sera assurée par un Adjoint ou Conseiller élu pour le remplacer.

Le Conseil Municipal élit **Monsieur Paul-Antoine LUCIANI** en qualité de Président de séance qui cède ensuite la parole à **M. Charles CERVETTI**, Adjoint Délégué aux Finances.

**Monsieur CERVETTI** expose à l'Assemblée :

Mes chers collègues,

Le compte administratif est le dernier acte de la trilogie et du calendrier budgétaire d'une collectivité, car il constitue l'arrêté des comptes qui permet de :

- Comparer les prévisions inscrites au budget avec les réalisations effectives en dépenses et en recettes.
- Présenter les résultats comptables de l'exercice qui sont à rapprocher de ceux du compte de gestion du trésorier municipal.

Le budget de l'année 2008 a été un budget volontaire au service de tous les ajacciens car malgré le contexte marqué par l'évolution défavorable des recettes, il a réaffirmé la poursuite de la réalisation des priorités municipales pour :

- rattraper les retards en matière d'infrastructures
- moderniser le service public communal afin d'améliorer le service rendu à la population
- doter la ville des équipements nécessaires à son aménagement et son développement

Son exécution a été fortement impactée par les inondations exceptionnelles survenues en mai qui ont fortement affecté la réalisation de plusieurs opérations d'investissement et nécessité de nombreux travaux d'intervention pour y faire face.

Malgré ces événements, le compte administratif de l'exercice 2008 révèle une gestion maîtrisée et rigoureuse, à plus d'un titre, ainsi qu'une forte dynamique d'investissement préparant l'avenir.

Il présente les caractéristiques suivantes :

### **Les dépenses**

Le taux de réalisation global a été de l'ordre de 79%, soit un montant de **107 453 842,05 €** réparti comme suit :

Les dépenses de la section de fonctionnement ont atteint 79 817 264,69 € soit une hausse de 3,79% par rapport à 2007 qui résulte principalement de la provision de 3,5 M. d'€ constituée pour le contentieux avec le SDIS. Hors ce montant la variation des dépenses de fonctionnement aurait été de - 0,8%.

Les dépenses de la section d'investissement atteignent 27 636 577,36 €, soit une baisse de 11,88% par rapport à 2007 (3,7 M. d'€). Cette variation s'explique d'une part par le ralentissement ou l'arrêt de plusieurs chantiers en cours, consécutivement aux inondations qui ont obligé à traiter immédiatement les conséquences de cette situation et d'autre part par l'infirmité d'appels d'offres qui a nécessité d'entreprendre d'importantes négociations avec les sociétés.

Il en résulte, donc, un stock de restes à réaliser à hauteur de 9,5 M. d'€ correspondant à plusieurs opérations retardées dans les conditions précitées.

- **Les recettes**

Réalisées globalement à hauteur de 78%, le montant réalisé de **111 605 394,14 €**, est en hausse de 4,55 %.

Les recettes de fonctionnement ont progressé de 2,09 % par le fait de concours financiers de l'Etat contraints par l'instauration du contrat de stabilité, d'une fiscalité directe dynamique mais atténuée par la forte diminution des compensations fiscales, d'une stabilité de la fiscalité indirecte et des reversements des dotations émanant de la CAPA, quasiment figées.

Les recettes d'investissement connaissent une croissance de 12,24 % résultant de la conjugaison d'un niveau élevé de versement de subventions d'investissement par nos partenaires, 10,1 M. d'€ qui, ainsi, démontrent l'intérêt qu'ils portent à la réalisation de nos investissements et une augmentation du recours à l'emprunt de 2,3 M. d'€ nécessaire pour réguler et consolider la trésorerie.

Les opérations d'ordre opérées sur les deux sections ne générant pas de flux réels, nous nous attacherons à examiner les opérations réelles des dépenses et de recettes des deux sections budgétaires.

Les ratios de comparaison utilisés dans ce rapport, sont issus des dernières études de synthèse connues et réalisées par l'Observatoire financier de la Fédération des Maires des Villes Moyennes de France portant sur l'exercice 2007.

# SOMMAIRE

## Partie 1 – La Section de Fonctionnement

### LES RECETTES

1. Des recettes fiscales directes et indirectes en hausse de 1,67% (chapitre 73).
2. Les transferts de la CAPA
3. Les dotations, subventions et participations reçues (chapitre 74)
4. les produits de gestion courante
5. les autres produits de gestion

## Partie 2 : La Section de Fonctionnement

### LES DEPENSES

- 1) Les charges à caractère général (011)
- 2) Les frais de personnel
- 3) Les autres charges de gestion courante (chapitre 65)
- 4) Les charges financières (chapitre 66)
- 5) Les charges exceptionnelles (chapitre 67)
- 6) Les dotations aux provisions (chapitre 68)
- 7) Quelques chiffres et réalisations 2008

## Partie 3 : La Section d'investissement

### LES DEPENSES

### LES RECETTES

### LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

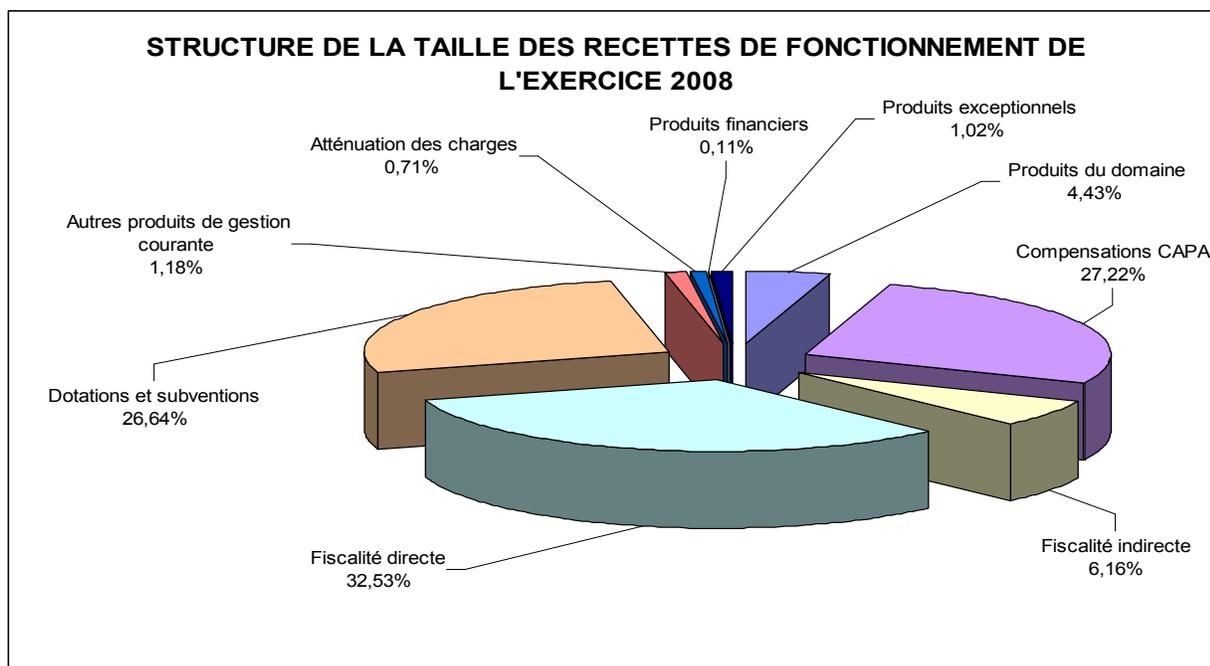
## Partie 4 : L'analyse de la situation financière de la Ville

- 1) La formation du résultat global de l'exercice
- 2) L'affectation du résultat global
- 3) les restes à réaliser 2008
- 4) Le résultat global de clôture
- 5) Le résultat d'exécution du budget principal de la ville est conforme au compte de gestion du trésorier
- 6) les indicateurs d'épargne
- 7) L'évolution de la dette communale
- 8) La capacité de désendettement de la ville
- 9) La situation patrimoniale de la ville

## Partie 1 : La section de fonctionnement

### LES RECETTES

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT (en €)					
Chap	Libellé	CA 2008	CA 2007	Variation 2007/2008	Montant
<b>RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>81 758 699</b>	<b>80 006 050</b>	<b>2,19%</b>	<b>1 752 649</b>
70	Produits du domaine	3 748 106	3 884 848	-3,52%	-136 742
73	Impôts et taxes	52 797 160	51 930 497	1,67%	866 663
74	Dotations et subventions	22 662 773	22 328 366	1,50%	334 407
75	Autres produits de gestion courante	996 529	965 147	3,25%	31 382
013	Atténuation des charges	601 594	403 095	49,24%	198 499
76	Produits financiers	93 460	79 609	17,40%	13 851
77	Produits exceptionnels	859 074	304 488	182,14%	554 586
78	Reprise sur provisions		110 000		-110 000



En 2008, le montant des recettes réelles de fonctionnement s'est élevé à 81 758 699 € et a progressé de +2,19 % soit 1,7 M. d'€ par rapport à 2007. Elles représentent 1 495 €/hab., la moyenne de la strate se situant à 1 333 €/hab.

L'ensemble de la fiscalité représente la première source de financement, réellement dynamique, du budget communal avec 38,6 % du total des recettes réelles de fonctionnement.

Elle n'est guère distante des reversements émanant de la CAPA et des dotations versées par l'Etat qui respectivement pèsent 27,2 % et 26,6 % des recettes réelles de fonctionnement. Le solde est constitué pour l'essentiel des produits du domaine communal et de son exploitation.

## 1) Des recettes fiscales directes et indirectes en hausse de 1,67% (chapitre 73).

<b>LA FISCALITE LOCALE EN 2008</b>				
	<b>Bases 2008 Notifiées</b>	<b>Taux 2008</b>	<b>Produit 2008</b>	<b>Evolution 2008/2007</b>
Taxe d'habitation	61 134 953	22,72	13 889 863	3,17%
Taxe foncier bâti	60 514 963	17,02	10 299 647	2,94%
Taxe foncier non bâti	276 610	46,24	127 904	1,25%
Rôles supplémentaires			168 698	
TH sur logements vacants	661 175	22,72	150 218	-26%
<b>SOUS TOTAL FISCALITE</b>			<b>24 636 330</b>	<b>2,96%</b>
Sous total compensations			<b>2 926 053</b>	<b>-7,39%</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>27 562 383</b>	

### ➤ La fiscalité directe :

Hors compensations, le produit issu de la fiscalité directe locale a cru de 2,96 %, cette variation étant inférieure à celle observée en 2007 qui était de +4,17%.

La progression de l'ordre de 700 K€, représentant un peu plus d'un point de fiscalité déterminé à 638 K€, couvre 28% du surcoût lié à l'inflation au taux de 2,6% au 31/12/2008 si elle était appliquée au total de dépenses réelles de fonctionnement de la Ville.

L'augmentation résulte, pour une partie, de la revalorisation forfaitaire des valeurs locatives décidée par la loi de finances 2008, soit +1,6 %, et pour l'autre partie de la progression moyenne des bases pour 1,36% en diminution par rapport à 2007 en raison d'une part de la crise économique et d'autre part de la régression de la taxe sur les logements vacants.

Taxes	Taux (en %)		Bases (en €)		Produits (en €)	
	Ajaccio	Moyenne Strate	Ajaccio	Moyenne Strate	Ajaccio	Moyenne Strate
Taxe Habitation	22,72	16,16	1129	1229	256	199
Taxe Foncière bâtie	17,02	19,48	1106	1325	188	258
Taxe Foncière non bâtie	46,24	42,08	4	6	2	2
<b>Totaux</b>					<b>446</b>	<b>459</b>

A l'instar des 5 années précédentes, l'exécutif municipal a maintenu au même niveau les taux des 3 taxes locales alors que celui de la moyenne de la strate a évolué de +0,8 %.

S'agissant des bases qui sont très inférieures à la moyenne nationale leur progression a été de 2,96 % contre 2,90 % pour la moyenne de la strate, à cet égard Il est constaté un retour à la croissance du foncier bâti.

### ➤ La fiscalité indirecte :

Les recettes fiscales indirectes augmentent de 1,71 % en 2008. Le poste « droits de place » connaît une forte augmentation consécutivement à un changement de méthode de travail qui consiste à émettre des titres de recettes avant encaissement, envers les redevables de ces droits mais également l'effectivité d'un contrôle plus développé.

RECETTES FISCALES INDIRECTES	CA 2007	CA 2008	VARIATION 2007/2008	
			Montant	%
Droits de place	386 021	586 548	200 527	51,95
Droits de stationnement	217 151	229 215	12 064	5,56
Autres taxes pour utilisation domaine		2 210	2 210	
Taxes sur l'électricité	1 012 037	1 187 196	175 159	17,31
Taxes de séjour	139 306	135 954	- 3 352	- 2,41
Prélèvements sur les produits des jeux	1 374 107	1 236 331	- 137 775	- 10,03
Affiches, réclames, enseignes	51 806	14 787	- 37 018	- 71,46
Taxe additionnelle aux droits de mutations	1 884 054	1 537 652	- 346 402	- 18,39
Autres taxes diverses		221 274	221 274	
<b>TOTAL</b>	<b>5 064 483</b>	<b>5 151 171</b>	<b>86 687</b>	<b>1,71</b>

## 2) Les transferts de la CAPA

L'attribution de compensation de taxe professionnelle d'un montant de 19 664 711 € a été déterminée définitivement par la commission d'évaluation des charges et le conseil communautaire, lors du transfert de compétences municipales au profit de la CAPA. Elle n'évoluera que si de nouveaux transferts de compétences interviennent.

La dotation de solidarité communautaire décidée par le conseil communautaire de la CAPA et établie selon des critères liés à la population, au potentiel fiscal/hab., aux charges des communes, s'élève en 2008 pour la commune d'Ajaccio, à 3 344 948 € soit 73 521 € de plus qu'en 2007.

## 3) Les dotations, subventions et participations reçues (chapitre 74)

Avec un montant de 22,6 M. d'€ le montant de ce chapitre représente le deuxième poste budgétaire de recettes et s'accroît globalement de 1,50 %.

a) Le niveau des « dotations » a cessé d'augmenter et celui « des compensations » est en régression.

### ➤ Les concours financiers versés par l'Etat

L'ensemble des dotations versées par l'Etat à la ville d'Ajaccio représente globalement 16,106 M. d'€ contre 16,079 M. d'€ en 2007 ;

Dotations de l'Etat	2005	2006	2007	2008
<b>Dotation Forfaitaire</b>	<b>12 745 270</b>	<b>12 920 181</b>	<b>13 082 461</b>	<b>13 220 418</b>
Evolution en €	126 191	174 911	162 280	137 957
Evolution en %	1,00%	1,37%	1,26%	1,05%
<b>Dotation Solidarité Urbaine</b>	<b>1 086 096</b>	<b>1 140 401</b>	<b>1 197 421</b>	<b>1 216 580</b>
Evolution en €	51 719	54 305	57 020	19 159
Evolution en %	5,00%	5,00%	5,00%	1,60%
<b>Dotation Nationale de Péréquation</b>	<b>1 050 577</b>	<b>1 059 557</b>	<b>908 193</b>	<b>896 429</b>
Evolution en €	41 407	8 980	-151 364	-11 764
Evolution en %	4,10%	0,85%	-14,29%	-1,30%
<b>Dotation Générale de Décentralisation</b>	<b>720 695</b>	<b>731 070</b>	<b>867 500</b>	<b>767 838</b>
Evolution en €	32 075	10 375	136 430	-99 662
Evolution en %	4,65%	1,44%	18,66%	-11,49%
<b>Dotation Spéciale Instituteurs</b>	<b>18 151</b>	<b>16 026</b>	<b>24 039</b>	<b>5 502</b>
Evolution en €	-3 674	-2 125	8 013	-18 537
Evolution en %	-16,84%	-11,71%	50,00%	-77,11%
<b>Total des Dotations de l'Etat</b>	<b>15 620 789</b>	<b>15 867 235</b>	<b>16 079 614</b>	<b>16 106 767</b>
<b>leur évolution en %</b>	<b>1,61%</b>	<b>1,58%</b>	<b>1,34%</b>	<b>0,17%</b>

Après la refonte de l'architecture des dotations versées par l'Etat aux villes en 2004 et 2005, les communes bénéficient en 2008 et pour la deuxième année, d'une DGF composée d'une dotation forfaitaire et de 2 dotations de péréquation.

Une nouvelle dotation destinée aux communes situées dans le cœur d'un parc national, a été créée en 2007 et porte ainsi à 5 les parts composant la dotation forfaitaire.

Le rythme d'évolution des dotations s'est ralenti en 2007 et cette tendance s'est poursuivie avec l'instauration du contrat de stabilité dans la loi de finances pour 2008.

Si l'on ajoute à cette enveloppe les dotations de compensation et notamment la Dotation de compensation de taxe professionnelle (DCTP) qui sert de variable d'ajustement au contrat précité, la variation devient négative pour s'afficher à -0,80%.

La Dotation Globale de Fonctionnement de la ville représente 263 €/hab. contre 282€/hab. pour la moyenne de la strate.

Elle est composée de deux dotations :

- La dotation forfaitaire, première composante de la DGF, s'élève à 13 220 M.d'€ et progresse de 1,05 % par rapport à 2007. Elle représente 226 €/hab., pour 231€ /hab. pour la moyenne de la strate.
- La péréquation communale, 2ème composante de la DGF, comprend la DSUCS et la DNP.
  - o La Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale dont l'existence a été remise en cause lors de l'élaboration de la loi de finances pour 2009 et qui finalement a été reconduite pour un an, augmente en 2008 de 1,6 % après avoir connu une augmentation minimale de 5% en 2005 et 2006. Elle représente 21 €/hab., contre 43 € pour la moyenne de la strate.
  - o La Dotation Nationale de Péréquation diminue de 1,30 % .Elle est attribuée en fonction du potentiel financier (potentiel fiscal + dotation forfaitaire).

La Dotation spéciale pour le logement des instituteurs disparaît progressivement du fait de l'intégration progressive des instituteurs dans le corps de professeur des écoles et des départs à la retraite.

La dotation générale de décentralisation concerne essentiellement les services d'hygiène et de santé, puisque le concours particulier destiné au fonctionnement des bibliothèques sera progressivement supprimé sur 3 ans d'où la diminution de ce poste.

#### ➤ **Les compensations fiscales**

L'Etat compense aux collectivités des réductions de bases issues des différentes réformes, leur montant s'élève à 2 926 053 €.

- Compensation de la Taxe Professionnelle (DCTP)	=	792 695 €
- Compensation au titre de la taxe d'habitation (T.H)	=	1 898 088 €
- Compensation au titre de la taxe foncière (T.F)	=	235 270 €

Elles diminuent de 7,39 % principalement à cause de la compensation de taxe professionnelle (fraction salaires+abattement des bases de 16 %) dont la compensation pour suppression de part salaires avait été intégrée en 2004 à la dotation forfaitaire de la dotation globale de fonctionnement. Cette compensation est la variable d'ajustement du contrat de stabilité et en conséquence le montant qui a été versé a diminué de - 17,04 % entre 2007 et 2008.

#### **b) Le niveau des « subventions et participations » est en augmentation :**

Il s'agit des participations obtenues auprès des différents co-financeurs (Etat, département, région, Europe, CAPA), notamment dans le cadre du CUCS et du PLIE. Il est difficile d'établir la comparaison d'un exercice à l'autre dans la mesure où les versements se constatent sur un exercice donné alors que les actions se sont situées sur l'exercice précédent.

Toutefois on peut noter, le décalage important en ce qui concerne le versement des fonds européens et de l'Etat, le niveau de 2008 est à rapprocher de celui de 2007 qui avait accusé une baisse importante par rapport à 2006.

Il est également signalé le fléchissement des subventions de la CAF qui applique une règle de la réduction de 3 % par an jusqu'en 2009

#### 4) les produits de gestion courante

NATURE DES RECETTES	CA 2007	CA 2008	VARIATION 2008/2007	
			montant	%
Produits d'exploitation (70)	3 884 848	3 748 106	- 136 742	-3,50%
Revenus des immeubles (751 + 752)	368 541	303 757	- 64 784	-17,58%
Redevances versées par les fermiers	24 955	54 611	29 656	118,84%
Remboursement tickets restaurants (758)	379 838	389 093	9 255	2,44%
<b>TOTAL</b>	<b>4 658 182</b>	<b>4 495 567</b>	<b>-162 615</b>	<b>-3,62%</b>

Globalement la part des produits de gestion courante diminue de 3,62%. Sous cette rubrique, sont comptabilisées toutes les recettes provenant de l'exploitation des services publics et du domaine (public ou privé), les redevances versées par les fermiers ainsi que le remboursement par le personnel de leur quote-part sur les tickets restaurants.

Les produits d'exploitation, qui intègrent principalement les recettes tarifaires des services et les redevances d'utilisation du domaine, affichent une légère diminution.

Il est à remarquer que les deux postes les plus importants sont en forte augmentation : les redevances des services périscolaires et les remboursements par d'autres redevables, du fait d'un meilleur suivi de ces recettes et d'une comptabilisation plus rigoureuse aux chapitres budgétaires concernés.

En revanche les redevances à caractère sportif et culturel sont en diminution en raison de la fermeture du musée Fesch et de la non utilisation des infrastructures sportives par les établissements d'enseignement pour cause d'intempéries.

Les revenus des immeubles sont en diminution, suite à une campagne de renouvellement des baux arrivés à échéance en 2008 et dont les effets bénéficieront à l'exercice 2009.

#### 5) les autres produits de gestion

##### ➤ Les produits financiers (Chapitre 76) :

Sont comptabilisés, les gains sur échange de taux d'intérêt (SWAP), pour un montant de 66 898 € ainsi que le remboursement des parts sociales auprès du crédit agricole souscrites lors de la réalisation de prêts pour 26 561 €.

##### ➤ Les produits exceptionnels (Chapitre 77) :

Sont pris en compte des opérations qui ne seront pas reproduites d'une année sur l'autre. Ainsi cette année est retracé le produit de la vente du terrain « ROCCA » pour 741 664 € ainsi que l'émission des titres à l'encontre des propriétaires de l'immeuble « notre dame » auxquels la ville s'est substituée.

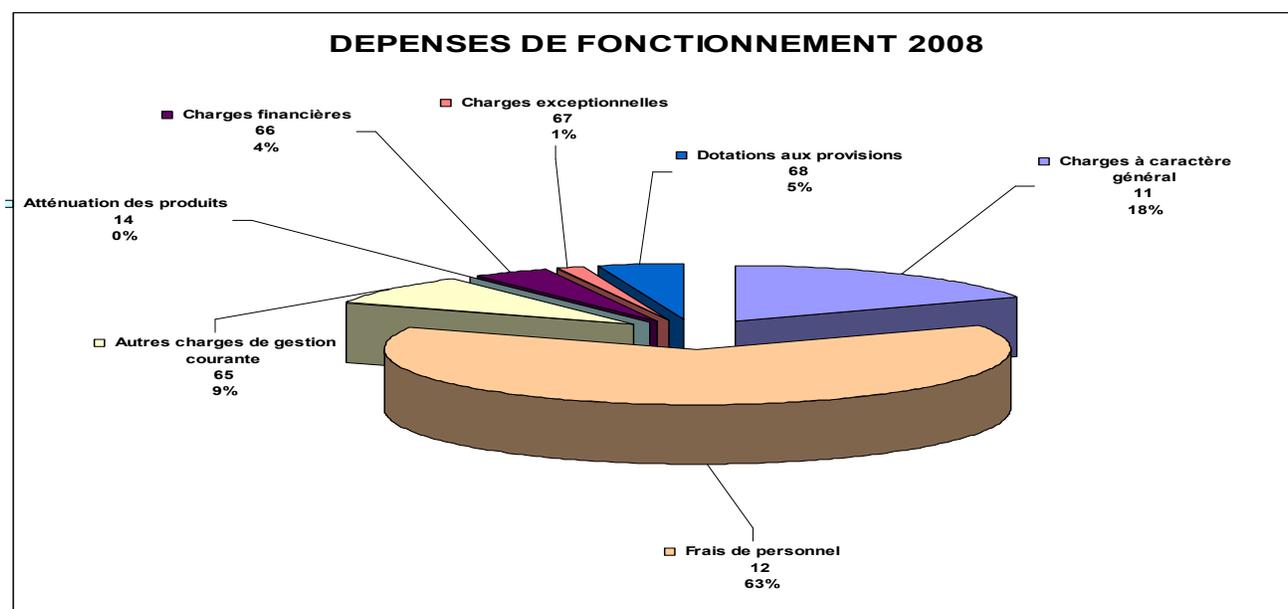
##### ➤ Les atténuations de charges (Chapitre 013) :

Sont enregistrées la variation des stocks de la boutique du musée Fesch ainsi que le poste « remboursements sur rémunérations du personnel » qui, par définition, évolue d'une année sur l'autre.

## Partie 2 : La Section de Fonctionnement

### LES DEPENSES

Chap	Libellé	CA 2008	CA 2007	Variation 2008/2007	
				Montant	Variation%
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>77 794 066</b>	<b>74 504 545</b>	<b>3 289 521</b>	<b>4,41%</b>
011	Charges à caractère général	13 769 489	14 051 813	-282 324	-2,01%
012	Frais de personnel	49 501 466	48 602 532	898 934	1,85%
65	Autres charges de gestion courante	6 975 072	6 985 394	- 10 322	-0,15%
014	Atténuation des produits		32 732	-32 732	
66	Charges financières	2 930 120	3 381 514	-451 394	-13,35%
67	Charges exceptionnelles	1 093 506	1 340 560	-247 054	-18,43%
68	Dotations aux provisions	3 524 410	110 000	3 414 410	



L'évolution des charges de fonctionnement (+ 4,41%) est impactée par la constatation au chapitre 68 de la provision pour risques et contentieux suite au litige qui oppose la ville au SDIS.

#### 1. Les charges à caractère général (011)

Avec un taux de réalisation de 92,4 %, elles connaissent pour la deuxième année consécutive une diminution qui s'élève en 2008 à 2,01 %, soit une baisse de 282 324 €.

Cette variation des consommations des crédits s'explique par la poursuite d'une démarche amorcée sur les exercices précédents basée sur la nécessaire maîtrise des dépenses de fonctionnement et un meilleur suivi des coûts de gestion par les services.

On peut noter que :

- comme la plupart des villes moyennes, le poste « achats de biens et services » (chapters 60 et 61), progresse notamment sous l'effet du renchérissement du prix des combustibles et carburants sur la première partie de l'année, ainsi que de l'alimentaire.
- Pour se mettre en conformité avec une des observations faites par la chambre régionale, il en résulte que le montant de l'art 611 « contrats de prestations de services » augmente de manière significative

suite à la constatation à cet article des actions menées dans le cadre du CUCS et du PLIE qui, auparavant, étaient identifiées à l'art 6288 « autres » qui corrélativement enregistre une diminution.

- Les frais d'acte et de contentieux diminuent. Cette baisse est la résultante du nombre moins important de contentieux auxquels la Ville doit faire face car elle en gagne de plus en plus.

## **2. Les frais de personnel**

Ils constituent le poste de charges prédominant de cette section avec un montant de 49 501 M. d'€ représentant 63,23 % des dépenses réelles de fonctionnement. Le rythme de progression d'une année sur l'autre a toutefois pu être contenu à +1,85 % en 2008 après +7,39 % en 2007.

Cette stabilisation résulte de la mise en place de diverses mesures :

- La mise en place d'une procédure de recrutement en interne, consistant à ne pourvoir que les postes vacants et en priorité par du personnel communal.
- La limitation des emplois saisonniers.
- Le non remplacement systématique des départs à la retraite et des mutations.
- L'introduction de mesures destinées à limiter l'impact financier des absences mais également la rationalisation des modalités d'attribution des rémunérations accessoires de l'ensemble du personnel communal.

Il convient de noter l'augmentation du point d'indice de la fonction publique qui a fait l'objet d'une revalorisation de 0,5 % en mars et 0,3 % en octobre 2008.

Malgré cette gestion maîtrisée et par défaut de compétence interne, la Ville a procédé à des recrutements externes de qualité en priorité dans le cadre de la restructuration de service.

## **3. Les autres charges de gestion courante (chapitre 65)**

Elle comprennent le poste « subventions et contingents » qui demeure stable par rapport à l'exercice précédent (-0,15%).

Il convient de souligner le réajustement de la subvention de fonctionnement au CCAS (+220 000 €) suite au transfert de personnel de la ville vers cette structure, compensée par un versement moindre des aides à des associations privées.

## **4. Les charges financières (chapitre 66)**

S'il est à constater une diminution dans un contexte de hausse généralisée l'explication résulte du fait que la Ville avait supporté une hausse importante en 2007 consécutive à l'application de taux d'intérêts dégradés liés aux emprunts structurés.

L'année 2008, malgré les taux élevés sur EURIBOR, a été plus clémente pour les emprunts constituant l'encours de la dette car ces derniers, les mêmes emprunts qu'en 2007, ont permis à la collectivité de réaliser de véritables économies en se voyant appliquer les taux bonifiés bien en dessous des conditions du marché (taux bonifié de 3,15 %).

## **5. Les charges exceptionnelles (chapitre 67)**

A l'exception des subventions versées au port de plaisance et à la SEREP, délégataire du parking municipal, ce chapitre enregistre des opérations qui n'ont pas de caractère répétitif. Son montant peut être très variable d'une année sur l'autre.

On peut souligner la diminution de la subvention de fonctionnement au port de plaisance, dont le retour à l'équilibre de ses finances est réalisé dès l'exercice 2008. Il diminue de 18,43 % par rapport à 2007.

## **6. Les dotations aux provisions (chapitre 68)**

Ce chapitre enregistre, conformément à la réglementation et au régime des provisions semi budgétaires adopté par la commune d'Ajaccio, des provisions à hauteur de 3,524 M.d'€ suite au contentieux en cours avec le SDIS sur la détermination du montant de la participation communale au fonctionnement du SDIS.

## 7. Quelques chiffres et réalisations 2008

Les dépenses réalisées au titre de l'année 2008 ne sont pas que des chiffres, ces derniers sont le résultat des actions municipales menées dans ses différents domaines d'intervention à savoir :

### ➤ La petite enfance

Dans le cadre de cette politique, Ajaccio donne une large place aux enfants et aux familles car avec 100 agents communaux travaillant au sein des 7 établissements d'accueil de jeunes enfants et un Relais dédié aux assistantes maternelles, ce sont 845 enfants qui ont été accueillis dont 613 en contrat, 61 en occasionnel.

Les prestations offertes par la ville qui bénéficient du concours de l'Atelier Santé Ville (ASV) et de la participation du Service Communal d'hygiène et de Santé sont le fruit d'un partenariat étroit et actif avec la PMI et la CAF qui :

- prend en compte toutes les situations notamment celles des enfants souffrant de handicap ou de maladies chroniques,
- la situation sociale des familles notamment celles en difficulté,
- vise à favoriser la socialisation de l'enfant en créant des activités d'éveil,
- développe des actions prioritaires de prévention et de promotion de la santé telles que le dépistage des troubles visuels des enfants, la prévention des accidents de la vie courante, la vaccination, l'information sur le risque solaire, l'hygiène bucco-dentaire et sur l'équilibre alimentaire

### ➤ La jeunesse

Le service municipal de la Jeunesse créé en avril 2002 a été un des outils dont la municipalité a souhaité se doter afin de mettre en œuvre et développer une politique volontariste en direction de la jeunesse ajaccienne de 3 à 18 ans en offrant un panel très diversifié d'activités socio-éducatives et de loisirs sportifs et culturels dans le cadre d'un projet global de développement de l'animation et de loisirs sur le territoire communal.

Cette politique repose sur l'existence de structures dont :

- 2 centres de loisirs pour les enfants de 3 à 4 ans et de 5 centres de loisirs pour les enfants de 4 à 6 ans qui en moyenne ont accueilli 181 enfants par jour en 2008, soit 9% de plus qu'en 2007,
- 4 centres de loisirs pour les enfants de 6 à 11 ans, qui en moyenne ont accueilli 212 enfants par jour en 2008, soit 3% de plus qu'en 2007,
- 1 centre de loisirs pour les enfants de 11 à 17 ans : Centre de pleine Nature qui en moyenne a accueilli 40 enfants par jour en 2008, soit 25% de plus qu'en 2007,
- De Camps de Vacances ayant permis à 101 jeunes sur l'année de réaliser des activités à Valdeblore, Vizzavona, Florence, Asco, St Jean Cap Ferrat,
- De chantiers jeunes, 23 jeunes ont travaillé sur la pierre sèche du Chemin des crêtes,
- Des échanges internationaux avec le Maroc pour 10 jeunes,
- L'animation de 3 espaces multi-média installés au cœur de 3 quartiers différents.  
Et d'une organisation adaptée sur chacun des centres avec :
- La mise en place de projet pédagogique spécifique à chaque centre de loisirs
- développement et diversification de l'offre d'activités socio-éducatives et de loisirs sportifs et culturels dans les centres de loisirs
- Mise en place de CLSH thématiques (l'environnement à Baléone, Corse à Pietralba) ainsi que d'une gestion rigoureuse avec comme objectif une diminution du coût journalier.

### ➤ Les sports

Tous les mercredis et les petites vacances, plus de 200 jeunes ont accès à tous les sports avec l'EMS (Ecole Municipale du Sport) et les Ateliers Multi-sports auxquels s'ajoutent sur la base de financements CUCS, des actions d'initiation et de pratiques sportives au sein des quartiers et un programme complet d'animations sportives tout au long de l'année, destiné à toutes les tranches d'âges de la population plus particulièrement orienté vers les enfants et la famille.

En outre plus de 150 manifestations sportives, 50 associations et de très nombreux clubs sportifs, ont été soutenus en 2008 par la ville pour leur participation à l'animation de cette politique sur tous les équipements multidisciplinaires répartis sur le territoire communal.

En 2008, il a été achevé la construction de la piscine des Salines qui sera prochainement ouverte au public.

### ➤ **Education**

Au titre de cette politique, l'année 2008 a été marquée par le remplacement des bâtiments modulaires de l'école de Casteluccio mais également par une forte hausse de plus de 5% de la fréquentation des enfants dans les cantines, soit un total de 2 260 enfants rationnaires sur les 4 000 enfants scolarisés au sein des établissements maternels et élémentaires communaux.

La ville participe également à la mise en œuvre d'un ensemble d'actions facilitant l'accès des enfants à la Culture et à la rencontre de l'autre, par le financement de voyages éducatifs, de transports scolaires pour toutes les activités artistiques, sportives et culturelles, la mise à disposition de locaux scolaires pour les activités culturelles, artistiques et pour des classes spécialisées, le partenariat avec une association pour promouvoir l'éducation à l'environnement (jardins, tri sélectif, semaine de la mer).

### ➤ **Culture**

En 2008 au titre de la programmation des spectacles « hors les murs » partenariats, de nombreuses opérations gratuites ont été réalisées notamment :

- 57 représentations pour 40 spectacles, soit 8 946 spectateurs et un taux de remplissage de 75%,
- 13 représentations pour 8 partenariats soit 6 100 spectateurs auxquelles s'ajoutent une vingtaine de partenariats diversifiés durant la saison estivale ainsi que l'organisation de la Fête de la Musique, d'un spectacle musical offert par la ville et des journées du patrimoine qui réunissent plusieurs milliers de personnes,
- 14 ateliers gratuits ayant réuni 238 enfants et adultes sur plusieurs domaines artistiques
- 10 conférences : 1200 auditeurs.

L'élargissement de l'offre de spectacle vers un public élargi et la démocratisation des pratiques culturelles sont des objectifs voulus par la municipalité qui, à cet effet, développe une politique tarifaire accessible, l'éducation artistique et l'action culturelle, la formation des formateurs pour la tenue des ateliers assorties de tarifs particuliers.

L'expression en langue Corse est favorisée par la réalisation de résidences de création (théâtre et musique) et la valorisation de la production régionale par la diffusion régulière de spectacles.

De nouvelles actions ont été développées en 2008 et se poursuivront en 2009 en privilégiant particulièrement :

*Les partenariats avec l'éducation nationale avec la mise en place, durant le temps scolaire,*

- d'ateliers/patrimoine invitant les enfants à une initiation à l'archéologie (4 classes concernées /3mois d'intervention),
- d'actions de sensibilisation à la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement du territoire (10 écoles concernées/Octobre 08/mai 09)
- la mise en place de l'opération « Ecole et Cinéma » : programme éducation à l'image : début de l'opération : octobre/Décembre 08 : 3 films projetés 2 fois pour 1980 élèves.
- La « danse à l'école » : où des représentations ont été organisées au sein de 9 écoles maternelles situées dans les quartiers populaires, 2 spectacles /5 représentations, 894 spectateurs, accompagnées d'actions d'initiation : 16 Ateliers /372 enfants.

*Les Jeudis de la compagnie Locu Teatrale* qui s'est dotée d'un lieu pour y réaliser et présenter ses créations et celles d'autres dans les domaines du spectacle vivant et des arts plastiques. Dans le cadre de rendez-vous réguliers, 7 Soirées en 2008 et 2009) autour des Arts de la Parole privilégiant les contes et poésies en langue corse.

La préparation du dossier de candidature de la ville à l'obtention du Label Ville d'Art et d'histoire qui nécessitera la réalisation d'un inventaire du patrimoine sur 2 ans.

Dans le cadre de la préparation de l'ouverture du Musée Fesch, les éditions relatives aux catalogues raisonnés 2008/2009, objet d'une délibération prise en 2008, sur « Les ornements liturgiques du Cardinal Fesch » seront livrés fin avril 2009.

➤ **OPAH et ANRU :**

Une communication adaptée par voie de presse distribuée sur le continent et également sur les lignes de la CCM a été développée auprès des propriétaires car il a été constaté que bon nombre d'entre eux échappaient à l'information sur l'opération en raison de leur résidence sur le continent.

Au titre de l'ANRU : Une première série de consultations a démarré dans le cadre des opérations d'ingénierie prévues au protocole signé en 2007.

➤ **Le CUCS**

La Ville d'Ajaccio a mis en œuvre une dynamique de projets au service d'une Politique de la Ville renouvelée dans le but de promouvoir un modèle de développement territorial qui soit durable, participatif et solidaire auprès d'1/3 de la population ajaccienne résidant en « zone urbaine sensible », soit environ 20 000 habitants situés dans les quartiers Cannes /Salines et Jardins de l'Empereur, Saint Jean/ Loretto / Pietralba/ Bodiccione/ A Mandarina/ le Vazzio/ Mezzavia/ la Citadelle/ Viletta.

En 2008, le Contrat Urbain de Cohésion Sociale a permis de mettre en œuvre plus de 100 actions dans les quartiers en ZUS pour un montant d'environ 1 500 000 € qui seront évaluées grâce à la création d'un centre de ressources/observatoire de la Politique de la Ville.

Cet outil permettra d'apprécier l'impact des actions qui sont menées sur notre territoire sur les thèmes de la qualité de vie dans les quartiers, l'accès à l'emploi et le développement économique , la réussite éducative et l'éducation populaire, la santé, la citoyenneté, la prévention de la délinquance.

### Partie 3 : la Section d'investissement

#### LES DEPENSES

Les investissements sont constitués de trois catégories de dépenses :

- le remboursement du capital des emprunts,
- celles d'équipement,
- le remboursement des créances immobilisées.

Les dépenses d'équipement sont réparties en 3 chapitres distincts, les comptes 20 immobilisations incorporelles, 21 immobilisations corporelles et 23 travaux en cours qui contribuent à faire varier la situation patrimoniale de la collectivité identifiée dans l'actif immobilisé du bilan produit dans le compte de gestion du trésorier municipal.

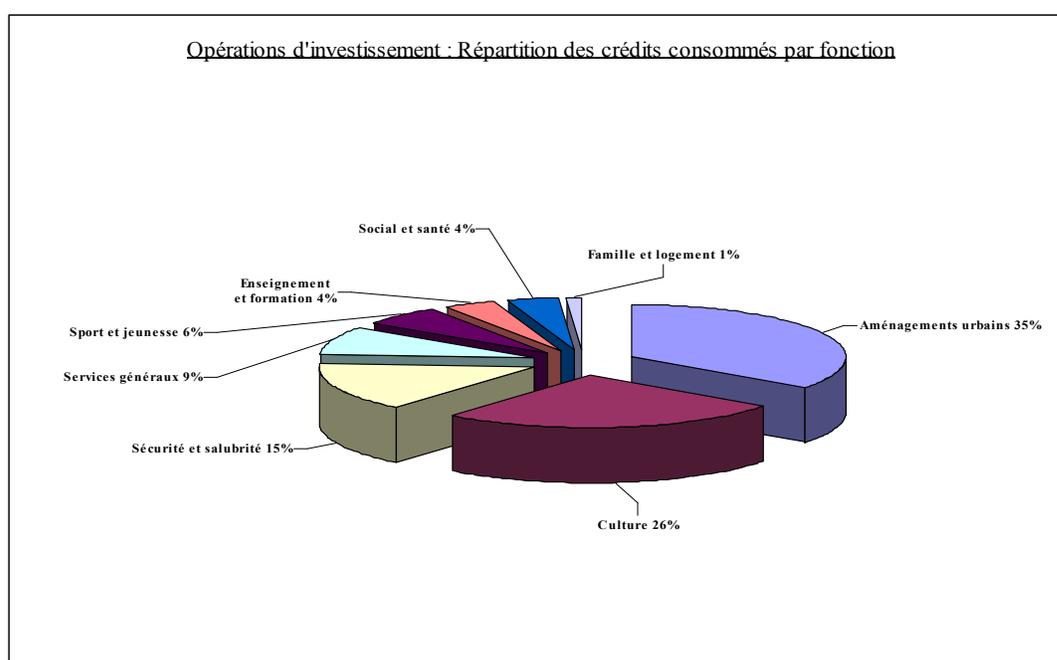
Hors travaux en régie et hors subventions d'équipements versées, elles se sont élevées à 20 460 227 € en 2008. L'investissement, tout en restant élevé, poursuit sa progression mais à un rythme moindre car il a varié de -17,85 % par rapport à 2007.

Année	Chapitre 20	Chapitre 21	Chapitre 23	Total
2001	8 004 €	2 349 591 €	9 382 540 €	11 740 135 €
2002	66 964 €	1 546 612 €	5 446 794 €	7 060 370 €
2003	381 590 €	5 927 668 €	8 051 829 €	14 361 087 €
2004	490 656 €	3 768 268 €	10 430 462 €	14 689 387 €
2005	469 494 €	2 700 861 €	11 828 304 €	14 998 660 €
2006	1 037 000 €	2 790 463 €	17 249 802 €	21 077 267 €
2007	622 819 €	2 354 802 €	21 926 110€	24 903 732€
<b>2008</b>	<b>676 316 €</b>	<b>2 165 059 €</b>	<b>17 618 852 €</b>	<b>20 460 227 €</b>
<b>Evolution 08/07</b>	<b>9%</b>	<b>-8%</b>	<b>-20%</b>	<b>-17,85 %</b>

Les causes de cette régression qui a principalement affecté les travaux en cours chapitre 23, -20% s'expliquent ainsi :

- Le budget voté en mars 2008 a généré un retard de 3 mois dans le démarrage de certaines opérations décidées en janvier 2008.
- L'infirmité des appels d'offres sur des opérations d'envergure telles que celles concernant la Halle des sports, l'école Candia, l'OGS, l'exutoire sainte Lucie, le bassin de la Madonuccia
- le décalage de certaines opérations liées à la nécessité de trouver des financements pour faire face aux travaux imprévus liés aux intempéries du mois de mai 2008 notamment pour l'exutoire sainte Lucie, les travaux sur le réseau d'eaux pluviales du centre ville.
- des retards pris en raison de procédures non achevées sur l'opération bassins Alzo di leva et du Finosello, la DUP n'ayant pas abouti.
- Les intempéries : elles ont fortement ralenti le déroulement des chantiers notamment celui de la caserne des pompiers, l'exutoire, le bassin de rétention de la Madonuccia et bien d'autres.

### ➤ Les opérations réalisées en 2008



La répartition des crédits consommés par fonction des opérations d'investissement de la Ville comprend outre les travaux récurrents menés sur la voirie, les trottoirs, l'éclairage public, les espaces verts, les principales opérations achevées en 2008 suivantes :

**La construction de la piscine des Salines :** D'un montant final de 3 M. d'€ et après plusieurs années de retards et de décalages divers, cet équipement est prêt à fonctionner. L'aboutissement de quelques réserves levées début février 2009, la définition de nouvelles modalités d'organisation et de fonctionnement, le recrutement de 3 nouveaux maîtres nageurs autorisent une très prochaine ouverture au public.

**L'aménagement paysager du cimetière Saint Antoine :** d'un coût de 1,2 M. d'€, l'aménagement est officiellement réceptionné depuis le premier trimestre 2008 mais cette opération n'a fait l'objet d'aucune inauguration officielle.

**Jalonnement directionnel :** D'un coût de 1,2 M. d'€, les travaux ont été réceptionnés en novembre 2008. Au cours des travaux, le problème du bilinguisme sur les panneaux a été soulevé.

**La reconstruction de l'école de Casteluccio :** D'un coût de 0,3 M. d'€, cet équipement a été réceptionné en octobre 2008 et inauguré en décembre.

**Stade Pinon :** D'un coût de 0,2 M. d'€, cet équipement de proximité réalisé dans les quartier des Salines, a été réceptionné dans le courant de l'été 2008.

**Mise en conformité chaufferies et mise en place d'une GTC :** D'un coût de 0,7 M. d'€, il s'agissait d'une opération de remplacement de chaufferies et de mise en conformité du reste du Parc de chaufferie et l'intégration de GTC.

**Bassin de rétention de Bodiccione :** D'un coût de 0,2 M. d'€, ce premier ouvrage de régulation des eaux pluviales sur la commune d'Ajaccio, a été réceptionné au début de l'année 2008 mais jamais officiellement inauguré.

**Jeux d'enfants du Front de mer et de la place Miot :** Ils ont été réalisés pour un coût de 0,6 M. d'€.

**Des travaux liés aux inondations (2,5 M. d'€) :**

- Crèche des Haras (0,85 M. d'€) : Restructuration totale de la crèche inondée suite aux intempéries de mai 2008.
- Pont de Loretto (0,3 M. D'€),
- Route de Capo di Feno (0,4 M. D'€),

De nombreux autres travaux ont été menés suite aux inondations de mai 2008. A noter qu'à la suite de ces premiers travaux, un diagnostic complet des ouvrages ayant souffert lors de cet épisode pluvieux ainsi qu'une analyse fine de l'évènement nous amèneront à faire des propositions importantes au cours du débat budgétaire 2009.

**D'autres opérations techniques ont été réalisées** telles que :

- La migration du réseau informatique des 38 sites de la ville afin de pouvoir coupler l'informatique et la téléphonie.
- Intégration au réseau de la ville et déploiement de matériel sur 7 sites, Milleli, maisons de services publics des cannes, des salines des îles et des jardins de l'empereur, la réussite éducative et le cimetière.
- Mise en œuvre et formation au nouveau système de téléphonie, 400 postes répartis sur l'hôtel de ville, la DGST et l'action sociale, la DSI, les restaurants scolaires, le guichet unique et la bibliothèque, 300 postes doivent être ajoutés en 2009.
- Système de sauvegarde des données applicatives (bases de données) et des données personnelles (sur les partages réseaux).
- Migration du système de messagerie interne et externe de façon à supporter 600 utilisateurs simultanés soit 150 de plus qu'aujourd'hui.
- Projet de sites Internet (mise en œuvre) et Intranet (en cours).
- Déploiement du nouveau logiciel de gestion des marchés publics en partenariat avec la CAPA.
- Etude pour un plan de reprise d'activités informatiques sur l'hôtel de ville avec une virtualisation des applications critiques (GF, GRH, Etat-civil, contrôleur de domaine et messagerie).

➤ **Les opérations importantes débutées avant et en 2008 et qui se termineront en 2009**

**La construction du centre de secours principal des pompiers**

- Montant des travaux : 9 M. d'€ HT et fin des travaux : mars 2009.
- Les travaux de la nouvelle Caserne des pompiers sont quasiment achevés, la livraison est prévue pour le début du 2<sup>ème</sup> trimestre. les conditions de mise à disposition de cet équipement et du foncier au SDIS sont en cours de détermination.

**Exutoire des jardins de l'empereur**

- Montant des travaux : 3,5 M. d'€ hors taxe. La fin des travaux est prévue en décembre 2009.
- Les travaux de construction de l'exutoire des jardins de l'empereur ont démarré dans le secteur gare Abbatucci en septembre 2008 pour une durée de 18 mois. le chantier a considérablement ralenti au cours des mois de novembre et décembre (intempéries) et son évolution a été contrarié par la présence des cars scolaires sur le parking du Marconajo, ce problème ayant été récemment résolu.

### **Climatisation et reconfiguration du musée Fesch**

- Montant des travaux : 4,2 M. D'€ HT (première tranche) et fin des travaux de la 1<sup>ère</sup> tranche en juin 2009.
- L'opération de restructuration et de climatisation du musée Fesch a débuté en février 2008 et devra impérativement se terminer avant le mois de juin 2009 (crédits FEDER). Des discussions ont été engagées avec les principaux partenaires sur le financement de cette deuxième tranche (Etat/DRAC et CTC). Il est également envisagé une troisième tranche relative à la rénovation extérieure du musée et de la cour) pour environ 2,5 M. D'€.

**Restructuration de l'Oratoire san Rucchelù dans la rue Fesch :** Montant des travaux : 0,25 M. D'€ HT et fin envisagée des travaux pour juin 2009.

### **Bassin de rétention Madonuccia**

- Montant des travaux : 1,4 M. d'€ HT et fin prévisionnelle des travaux : fin 2009.
- Deuxième équipement de régulation des eaux pluviales sur le bassin versant de la Madonuccia après celui de Bodiccione. Cet équipement se différencie de celui de Bodiccione car il s'agit d'un aménagement d'un espace vert urbain faisant office de bassin de rétention.
- Les travaux de génie civil ont débuté en septembre 2008 et devraient s'achever avant l'été 2009, les plantations suivront.

**Centre Culturel du Diamant :** Les travaux de réhabilitation du Centre de développement culturel se sont poursuivis en 2008 et devraient être achevés en octobre 2009. La réouverture de l'établissement est prévue pour novembre 2009.

## **LES RECETTES**

<b>CHAPITRES 10, 13, 16 &amp; 27 RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>						
<b>Art</b>	<b>Libelle</b>	<b>CA 2006</b>	<b>CA 2007</b>	<b>Variation en % 2007/2006</b>	<b>CA 2008</b>	<b>Variation en % 2008/2007</b>
	<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>16 723 777</b>	<b>16 472 751</b>	<b>-1,50%</b>	<b>23 953 565</b>	<b>45,41%</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers</b>	<b>2 260 073</b>	<b>2 666 206</b>	<b>17,97%</b>	<b>3 350 016</b>	<b>25,65%</b>
10222	F.C.T.V.A	2 052 119	2 043 321	-0,43%	3 106 647	52,04%
10223	TAXE LOCALE D'EQUIPEMENT	207 954	622 885	199,53%	243 369	-60,93%
<b>13</b>	<b>Subventions d'équipement</b>	<b>7 100 602</b>	<b>5 713 573,22</b>	<b>-19,53%</b>	<b>10 144 958</b>	<b>77,56%</b>
1321	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT ETAT	528 134,94	1 502 991	184,58%	2 187 431	45,54%
1322	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT REGIONS	2 407 691	3 269 731	35,80%	2 955 374	-9,61%
1323	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT DEPARTEMENTS	3 425 778	166 428	-95,14%	2 782 259	1571,74%
1327	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS BUDGET COMMUNAUTAIRE	131 840		-100,00%	711 171	#DIV/0!
1328	AUTRES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUTRES	25 234		-100,00%	946 838	#DIV/0!
1332	FONDS AFFECTES A L'EQUIPEMENT AMENDES DE POLICE	581 923	774 422,	33,08%	561 883	-27,44%
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilés</b>	<b>7 000 000</b>	<b>7 944 656,</b>	<b>13,50%</b>	<b>10 324 358</b>	<b>29,95%</b>
1641	EMPRUNTS EN FRANCS OU EN EUROS	7 000 000	7 944 656,	13,50%	10 324 358	29,95%
<b>27</b>	<b>Remboursement de prêts</b>	<b>363 101</b>	<b>148 316</b>	<b>-59,15%</b>	<b>134 231</b>	<b>-9,50%</b>
27635	AUTRES CREANCES	363 101	148 316	-59,15%	134 231	-9,50%

Les recettes réelles d'investissement qui s'élèvent à 23 953 565 € et en nette augmentation par rapport à 2007, sont composées de dotations et participations de l'Etat, de subventions spécifiques (PEI), de l'emprunt et le remboursement de tiers.

Elles enregistrent

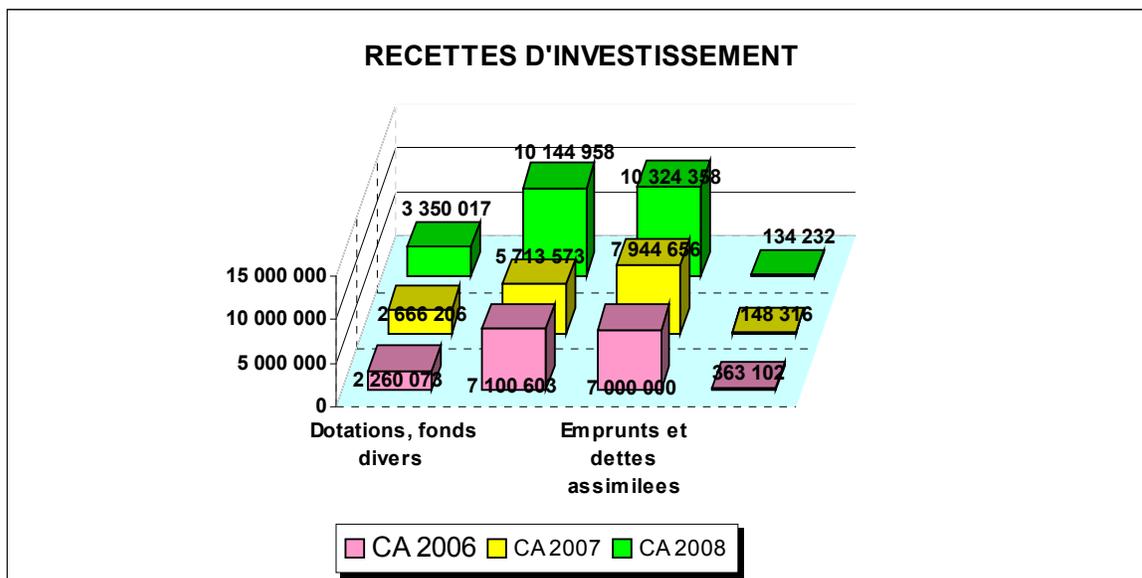
- **Le FCTVA** est la principale dotation d'investissement versée par l'Etat au secteur public local. Il est calculé sur le montant des investissements réalisés en 2006. Il enregistre une forte progression conséquence logique du dynamisme de l'investissement réalisé en 2006(+1,06 M. d'€).

- **La TLE**, impôt afférent aux constructions, après avoir enregistré une forte augmentation en 2007 retombe à son niveau de 2006, le travail entrepris entre les 3 services concernés (Mairie, DDE, Trésor Public) devant être réactualisé.
- **Les subventions des partenaires** dont l'augmentation est due non seulement à une meilleure régulation des demandes de versements à nos partenaires financiers, à des versements sur des restes à réaliser de recettes de 2007 comptabilisés en 2008 mais qui concernaient des dépenses de 2007, mais également à l'émission de titres avant encaissement pour les dépenses ayant été justifiées et ayant fait l'objet d'une demande de subventions auprès de nos cofinanceurs.
- **Le produit des amendes de police** est réparti entre les communes au prorata des amendes émises en 2007 sur le territoire de chaque collectivité. Il enregistre une diminution qui s'explique par l'affectation de 85 M. d'€ à des politiques nationales.
- **Le remboursement des créances** retrace le remboursement de prêts globalisés concernant la CAPA.
- **le volume des opérations de dette** (10,3 M. d'€) est en augmentation de 2,3 M. d'€. Cette ligne comptabilise l'emprunt de 2007 (7 M. d'€) et 2 emprunts nouveaux de 2008 (3,3 M. d'€).

La mobilisation des emprunts nouveaux s'est accrue en 2008, pour autant, il ne s'agit pas d'une augmentation significative de l'encours de dette.

En effet cette situation conjoncturelle s'explique par un besoin ponctuel de consolidation de la trésorerie de fin d'année.

Ainsi sur les 10,3 M. d'€ réalisés, 7 M. d'€ proviennent du report de 2007 et 3,3 M. d'€ sont liés à l'inscription budgétaire de 2008. Si l'on ajoute à ce montant le report de 2008 qui sera réalisé en 2009 soit 4,9 M. d'€, la mobilisation des emprunts nouveaux (3,3 M. d'€ + 4,9 M. d'€) sera de 8,2 M. d'€.



## LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Dépenses d'équipement :	20 595 632 €
Travaux pour compte de tiers	219 018 €
	<b>20 814 650 €</b>

Couvertes par :

Epargne nette	- 2 057 000 €
Subventions	10 145 000 €
Participations	3 350 016 €
Solde opérations financières	134 251 €
Recettes travaux tiers	113 715 €

Besoin de financement	9 128 668 €
-----------------------	-------------

Couvert par :

Emprunts	10 324 358 €
----------	--------------

Variation du Fonds de Roulement	1 194 293 €
Résultat de clôture au 31/12/2008	-3 241 393 €
Résultat de clôture au 31/12/2007	-4 435 686 €

En présence d'épargne nette négative, il a fallu faire appel à un emprunt supplémentaire, qui a permis de couvrir notre besoin de financement et de reconstituer une partie de notre fonds de roulement. Le fonds de roulement s'apparente à une réserve qui correspond à la somme des excédents définitifs que la commune a dégagés au cours du temps : le résultat global de clôture.

#### Partie 4 - L'ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIERE DE LA VILLE

##### 1) La formation du résultat global de l'exercice

Le résultat d'un exercice s'apprécie en considération de l'ensemble des opérations effectuées durant l'année budgétaire, qu'il s'agisse des opérations réelles, d'ordre ou de résultats reportés des exercices antérieurs.

L'excédent de recettes de la section de fonctionnement dégage un autofinancement des investissements qui vient compenser le déficit de la section d'investissement.

La régularisation se fait au budget primitif ou au budget supplémentaire de l'année suivante : l'excédent de fonctionnement est proposé en affectation au conseil municipal pour couvrir ce déficit reporté.

Chap	Libellé	Crédits ouverts 2008	CA 2008	% consommé	CA 2007
<b>TOTAL</b>		<b>86 452 265</b>	<b>79 817 264</b>		<b>76 906 462</b>
O11	charges à caractère général	14 891 769	13 769 489	92,46 %	14 051 814
O12	frais de personnel	50 231 350	49 501 466	98,55 %	48 602 532
65	autres charges de gestion courante	7 370 336	6 975 071	94,64 %	6 985 394
O14	atténuation des produits				32 732
66	charges financières	3 425 712	2 930 120	85,53 %	3 381 514
67	charges exceptionnelles	1 285 344	1 093 506	85,07 %	1 340 560
68	dotations aux provisions	3 524 410	3 524 410	100,00 %	110 000
042	dotation aux amortissements	2 023 197	2 023 197	100,00 %	2 401 916
002	résultat reporté				
023	virement à la section investissement	3 700 145		0,00 %	

Chap	Libellé	Crédits ouverts 2008	CA 2008	% réalisé	CA 2007
<b>TOTAL</b>		<b>83 005 829</b>	<b>86 004 089</b>		<b>83 310 156</b>
70	produits du domaine	3 436 316	3 748 106	109,07 %	3 884 848
72	travaux en régie	850 000	798 958	94,00 %	679 630
73	impôts et taxes	52 961 705	52 797 160	99,69%	51 930 497
74	dotations et subventions	23 540 698	22 662 773	96,27 %	22 328 366
75	autres produits de gestion courante	1 063 426	996 529	93,71 %	965 147
013	atténuation des charges	373 484	601 594	161,08%	403 095
76	produits financiers		93 460		79 610
77	produits exceptionnels	780 200	859 074	110,11 %	304 487
78	reprises sur amortissement et provi.				294 000
79	transferts de charges				
002	résultat reporté		3 446 435		2 440 476
<b>Excédent de fonctionnement : 6 186 828 €</b>					

Chap	Libellé	Crédits ouverts 2008	CA 2008	% consommé	CA 2007
16	remboursement emprunts	6 027 470	6 022 968	99,93 %	5 229 588
16882	intérêts courus non échus				
20	immobilisations incorporelles	2 674 408	676 316	25,29 %	622 819
204	subventions d'équipement versées	823 800	135 403	16,44 %	157 941
21	acquisitions immobilisations	3 440 313	2 165 059	62,93 %	2 354 803
23	travaux en cours	34 988 659	17 618 852	50,36 %	21 926 111
21/23	travaux en régie	850 000	798 958	94,00 %	679 630
45	travaux pour tiers	602 470	219 017	36,35 %	209 307
151	provisions pour garantie d'emprunt				184 000
<b>total 1</b>		<b>49 407 122</b>	<b>27 636 577</b>	<b>55,94%</b>	<b>31 364 199</b>
001	résultat reporté		10 839 381		5 354 991
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>49 407 120</b>	<b>38 475 958</b>		<b>36 719 190</b>

Chap	Libellé	Crédits ouverts 2008	CA 2008	% réalisé	CA 2007
13	subventions d'investissement	29 389 026	10 144 958	34,52 %	5 713 573
16	emprunts et dettes	16 961 611	10 324 358	60,87 %	7 944 656
10	dotations et fonds propres	3 604 994	3 350 016	92,93 %	2 666 206
16882	intérêts courus non échus				
19	Provisions				
27	autres immobilisations financières	134 263	134 231	99,98 %	148 316
1068	excédents de fonction. Capitalisés	2 957 258	2 957 258	100,00 %	6 954 391
45	travaux pour tiers	500 000	110 266	22,05 %	50 750

458	autres opérations d'investissement	70 343	3 449	4,90 %	
O40	Amortissements des immobilisations	2 023 197	2 023 197	100,00 %	2 401 917
48	charges à répartir				
024	Produits des cessions	905 664			
O21	virement de la section de fonction.	3 700 145			
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>60 246 504</b>	<b>29 047 736</b>		<b>25 879 809</b>

<b>Déficit d'investissement : 9 428 221 €</b>
---

## 2) L'affectation du résultat global

Le résultat de l'exercice 2008 dégage un excédent global de 4 151 552,09 € (contre -1 521 171,27 € en 2007) réparti comme suit :

- 2 740 392,62 € en section de fonctionnement (contre 3 963 218,48 € pour l'exercice 2007)
- 1 411 159,47 € en section d'investissement (contre -5 484 390,25 € pour 2007).

La contraction du résultat de la section de fonctionnement est due essentiellement à une augmentation moindre des recettes de fonctionnement.

L'augmentation du résultat d'investissement provient, pour l'essentiel, de la mobilisation, anticipée (3,3 M. d'€) d'une partie de l'emprunt inscrit au titre de l'exercice 2008 pour assurer les opérations de trésorerie de fin d'année et du niveau de réalisation des subventions.

En revanche, la contrepartie de cet encaissement se mesure par le niveau des reports des recettes d'investissement qui s'établit à 12,7 M. d'€ en 2008 contre 20,4 en 2007.

L'excédent global de clôture, qui intègre la reprise des résultats de l'exercice précédent, s'affiche quant à lui, à -3,2 M. d'€ (contre -4,4 M. d'€ en 2007), soit :

- 6,18 M. d'€ pour le fonctionnement (contre 6,4 M. d'€ en 2007)
- -9,4 M. d'€ pour l'investissement (-10,8 M. d'€ en 2007)

Compte tenu du solde positif des restes à réaliser d'investissement, le besoin de la section d'investissement est de 6,16 M. d'€.

Après l'affectation de cette somme, à partir de l'excédent global de fonctionnement, (6,16 M. d'€) le disponible réel dégagé à la clôture de l'exercice 2008 s'élève à 24 700 € qui sera proposé en inscription à la section de fonctionnement au chapitre 002 (résultat de fonctionnement reporté) du BP 2009.

Il convient de souligner la diminution des restes à réaliser sur l'exercice 2008. Cela s'explique d'une part, par la réalisation 2008 des fins de programmes dont la pleine réalisation s'était effectuée en 2007, mais également par le souci de programmation plus précise des opérations importantes et qui seront suivies sur les exercices futurs en APCP.

## 3) les restes à réaliser 2008

Restes à réaliser à reporter			
Dépenses		Recettes	
Restes en dépenses Investissement	9 511 379,23	Restes en recettes Investissement	12 777 473,64
Restes en dépenses Fonctionnement	269 370,06	Restes en recettes Fonctionnement	413 621,02
<b>Total des Reports en Dépenses</b>	<b>9 780 749,29</b>	<b>Total des reports en Recettes</b>	<b>13 191 094,66</b>
		<b>Résultat de clôture reports 2008</b>	<b>3 410 345,37</b>

#### 4) Le résultat global de clôture

##### Section de fonctionnement

	Mandats et Titres émis	Résultat Reporté N-1	Cumul Section	Restes à Réaliser N	Total général
<b>DEPENSES</b>	79 817 264,69	0,00	79 817 264,69	269 370,06	80 086 634,75
<b>RECETTES</b>	82 557 657,31	3 446 435,66	86 004 092,67	413 621,02	86 417 713,99
<i>Résultat</i>	2 740 392,62	3 446 435,66	6 186 828,28	144 250,96	6 331 079,24



Résultat général

6 331 079,24 €

##### Section d'investissement

	Total des réalisations	Résultat Reporté N-1	Cumul Section	Restes à Réaliser N	Total Général
<b>DEPENSES</b>	27 636 577,36	10 839 381,17	38 475 958,53	9 511 379,23	47 987 337,76
<b>RECETTES</b>	29 047 736,83		29 047 736,83	12 777 473,64	41 825 210,47
<i>Résultat</i>	1 411 159,47	-10 839 381,17	-9 428 221,70	3 266 094,41	-6 162 127,29



Résultat général

-6 162 127,29 €

<b>Cumuls</b>	<b>4 151 552,09</b>	<b>-7 392 945,51</b>	<b>-3 241 393,42</b>	<b>3 410 345,37</b>	<b>168 951,95 €</b>
---------------	---------------------	----------------------	----------------------	---------------------	---------------------

**RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE DE L'EXERCICE** → **- 3 241 393,42 €**  
**OU FONDS DE ROULEMENT**

#### 5) Le résultat d'exécution du budget principal de la ville est conforme au compte de gestion du trésorier

BUDGET	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT	RESULTAT DE L'EXERCICE 2008	RESULTAT DE CLOTURE 2008
INVESTISSEMENT	-10 839 381,17		1 411 159,47	-9 428 221,70
FONCTIONNEMENT	6 403 694,26	-2 957 258,60	2 740 392,62	6 186 828,28
<b>TOTAL</b>	<b>-4 435 686,91</b>	<b>-2 957 258,60</b>	<b>4 151 552,09</b>	<b>-3 241 393,42</b>

## 6) les indicateurs d'épargne

INTITULES (en €)	CA 2004	CA 2005	CA 2006	CA 2007	CA 2008
<b>Recettes de gestion</b>	<b>74 781</b>	<b>75 775</b>	<b>79 400</b>	<b>79 512</b>	<b>80 806</b>
DGF	13 653	14 882	15 120	15 188	15 433
Impositions directes	21 159	22 159	23 096	23 897	24 636
Autres impôts et taxes	27 134	26 144	28 330	28 033	30 161
Autres recettes	12 835	12 590	12 854	12 394	10 576
<b>Dépenses de gestion</b>	<b>64 834</b>	<b>65 909</b>	<b>66 616</b>	<b>69 672</b>	<b>73 770</b>
Frais de personnel	42 751	43 703	45 257	48 602	49 501
Autres charges de gestion courante	8 285	7 972	6 937	7 018	10 499
Charges à caractère général	13 798	14 234	14 422	14 052	13 770
<b>Epargne de gestion</b>	<b>9 947</b>	<b>9 866</b>	<b>12 784</b>	<b>9 840</b>	<b>7 036</b>
Résultat financier	- 3 632	- 3 261	- 2 709	-3 301	-2 836
Résultat exceptionnel	- 1 133	-144	- 369	-1 036	- 234
<b>Epargne brute</b>	<b>5 182</b>	<b>6 460</b>	<b>9 706</b>	<b>5 503</b>	<b>3 966</b>
Remboursement en capital	4 966	5 180	4 441	5 229	6 023
<b>Epargne nette</b>	<b>216</b>	<b>1 280</b>	<b>5 265</b>	<b>272</b>	<b>- 2 057</b>

### L'épargne de gestion

Traditionnellement, le premier indicateur d'épargne est constitué par l'épargne de gestion.

Cet indicateur est égal à la différence entre les recettes réelles de fonctionnement (hors excédent et hors mouvement d'ordre) et les dépenses réelles de fonctionnement (hors intérêts de la dette).

Cette épargne de gestion, après avoir connu une augmentation significative en 2006, est en régression sous l'effet conjugué d'un fléchissement de la progression des recettes de gestion et d'une progression plus dynamique des dépenses courantes, mais également de la constatation en provision des sommes en litige avec le SDIS qui figuraient aux exercices précédents en restes engagés.

Cet indicateur mesure la capacité de la collectivité à dégager sur sa section d'exploitation un solde positif destiné, d'une part, à l'annuité de la dette et d'autre part, à financer les nouveaux investissements.

### L'épargne brute

Correspond à l'épargne de gestion diminuée des intérêts de la dette et du résultat exceptionnel  
En nette diminution depuis 2006, elle ne permet pas cette année de couvrir l'annuité en capital de la dette.  
Elle s'élève à 3,966 M. d'€.

### L'épargne nette

L'épargne nette prend en compte le remboursement du capital de la dette ; le niveau d'épargne est négatif et ne dégage pas d'autofinancement pour la section d'investissement. Elle s'établit à - 2 057 M. d'€.

## 7) L'évolution de la dette communale

L'année 2008 a été marquée par la mobilisation d'un emprunt contracté en 2007 et de deux emprunts nouveaux ainsi que par la renégociation d'un emprunt indexé sur un taux variable dans un souci de sécurisation de notre encours.

Le montant global des trois emprunts s'élève à : 10 324 358 € contractés auprès de trois établissements financiers et dont les caractéristiques sont indiquées ci-dessous.

REALISATION D'UN EMPRUNT DESTINE À FINANCER DIVERS INVESTISSEMENTS 2007			
<b>Prêteur :</b>	DEXIA	<b>Echéances :</b>	constante annuelle
<b>Taux :</b>	Fixe 4,55 %	<b>Départ :</b>	01/01/2009
<b>Montant :</b>	7 000 000 €	<b>Durée :</b>	15 ans

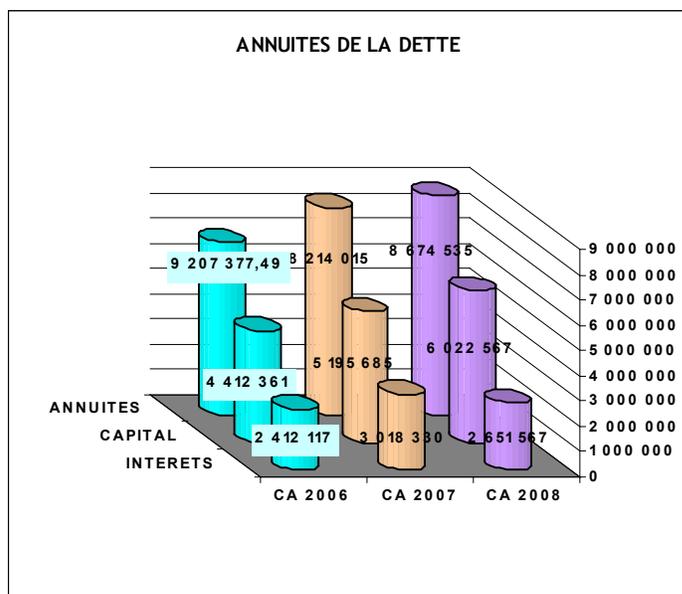
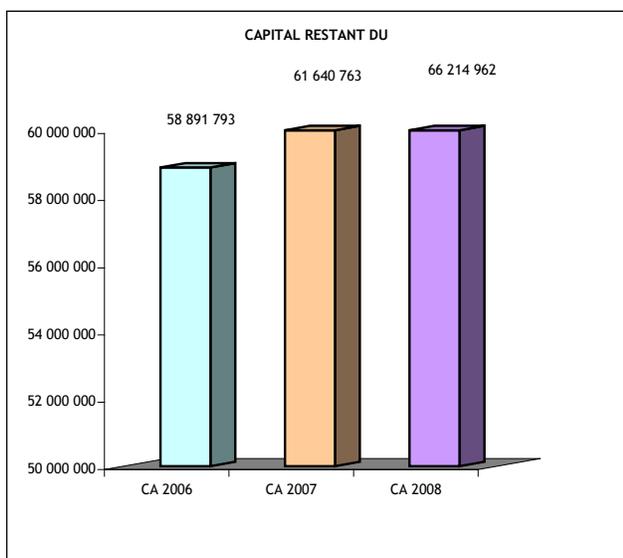
REALISATION D'UN EMPRUNT DESTINE À FINANCER DIVERS INVESTISSEMENTS 2008			
<b>Prêteur :</b>	CAISSE EPARGNE	<b>Echéances :</b>	K constant annuelle
<b>Taux :</b>	Fixe 4,09 %	<b>Départ :</b>	25/05/2009
<b>Montant :</b>	2 000 000 €	<b>Durée :</b>	15 ans

REALISATION D'UN EMPRUNT DESTINE A FINANCER LES OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT URBAIN			
<b>Prêteur :</b>	CDC	<b>Echéances :</b>	annuelle
<b>Taux :</b>	Livret A + 0,25 %	<b>Départ :</b>	01/01/2010
<b>Montant :</b>	1 324 358 €	<b>Durée :</b>	15 ans

OPERATIONS DE REAMENAGEMENT DE LA DETTE DE DEXIA			
Caractéristiques avant réaménagement		Caractéristiques après réaménagement	
<b>CRD :</b>	5 348 492	<b>CRD :</b>	5 348 492
<b>Taux :</b>	Euribor 12 mois + 0,05 %	<b>Taux :</b>	4,81 %
<b>Durée résiduelle :</b>	7 ans	<b>Durée résiduelle :</b>	7 ans

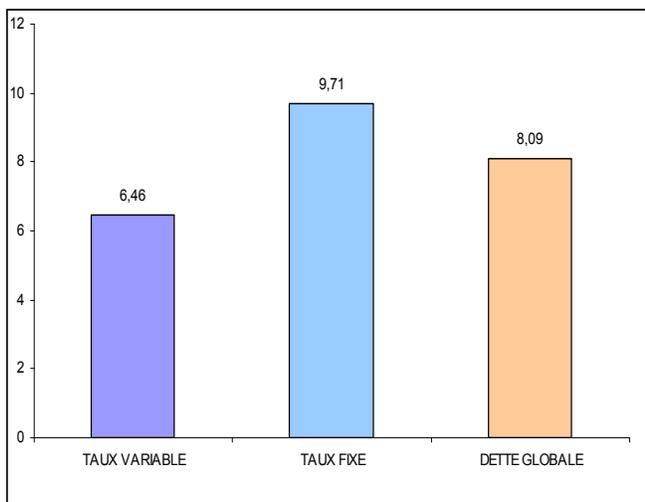
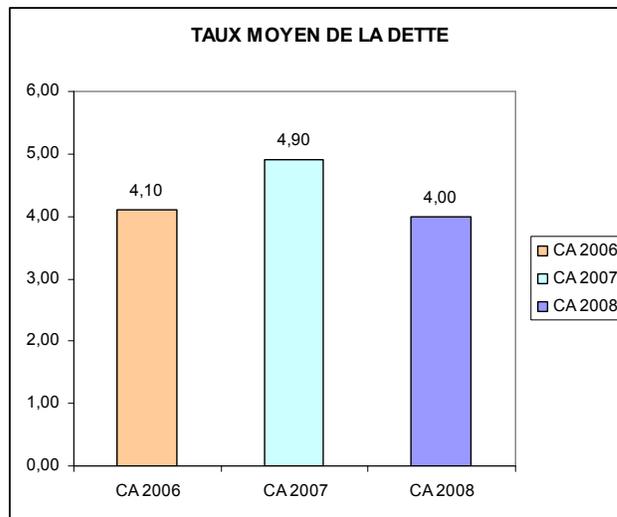
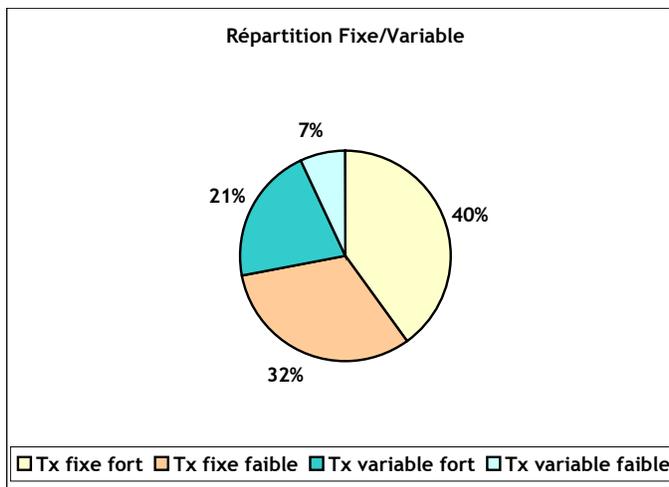
DATE	CAPITAL DU	ANNUITES	CAPITAL	INTERETS
CA 2006	58 891 792 €	6 824 477 €	4 412 361 €	2 412 116 €
CA 2007	61 640 763 €	8 214 015 €	5 195 685 €	3 018 329 €
CA 2008	66 214 961 €	8 674 535 €	6 022 566 €	2 651 566 €

➤ Les caractéristiques de la dette communale

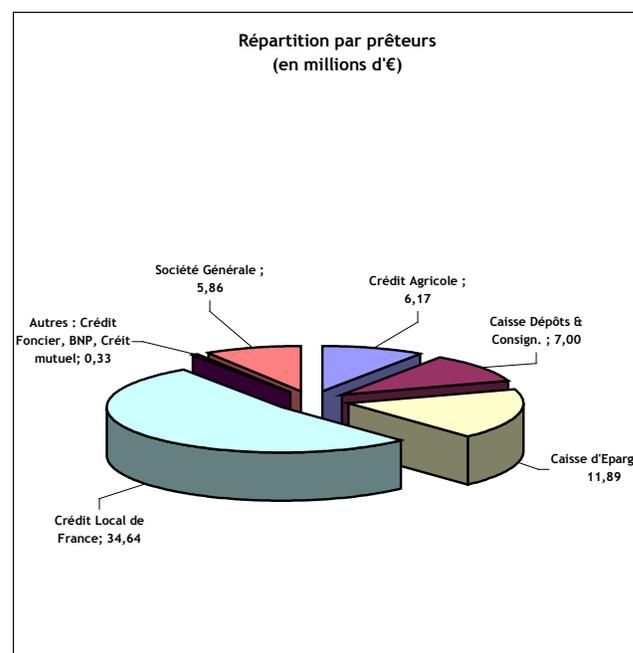


Le niveau d'endettement d'une commune s'apprécie au travers de ratios d'endettement : (Les dernières moyennes connues de la strate sont de 2007).

- L'encours de la dette de la Ville s'élève à 66 214 661 € soit un montant de 1 210 € / hab., la moyenne de la strate se situant à 1 114 € / hab.
- (Le nombre d'habitants pris en compte est celui résultant du recensement de 1999, le recensement de 2006 n'étant applicable qu'à partir 01/01/2009).
- L'annuité de la dette augmente globalement de 460 520 € par rapport à l'exercice 2007
  - Les intérêts diminuent, du fait, malgré la conjoncture défavorable, de l'application de taux bonifiés sur nos emprunts structurés (à l'inverse de l'exercice 2007 où la commune avait subi l'application des taux dégradés).
  - Le poste capital augmente dans la mesure où le montant de nos emprunts annuels sont plus importants que nos échéances annuelles de remboursement en capital.
- Son ratio d'endettement (encours de la dette rapporté aux recettes de fonctionnement) s'établit à 81 %, contre 83,5% pour la moyenne de la strate.

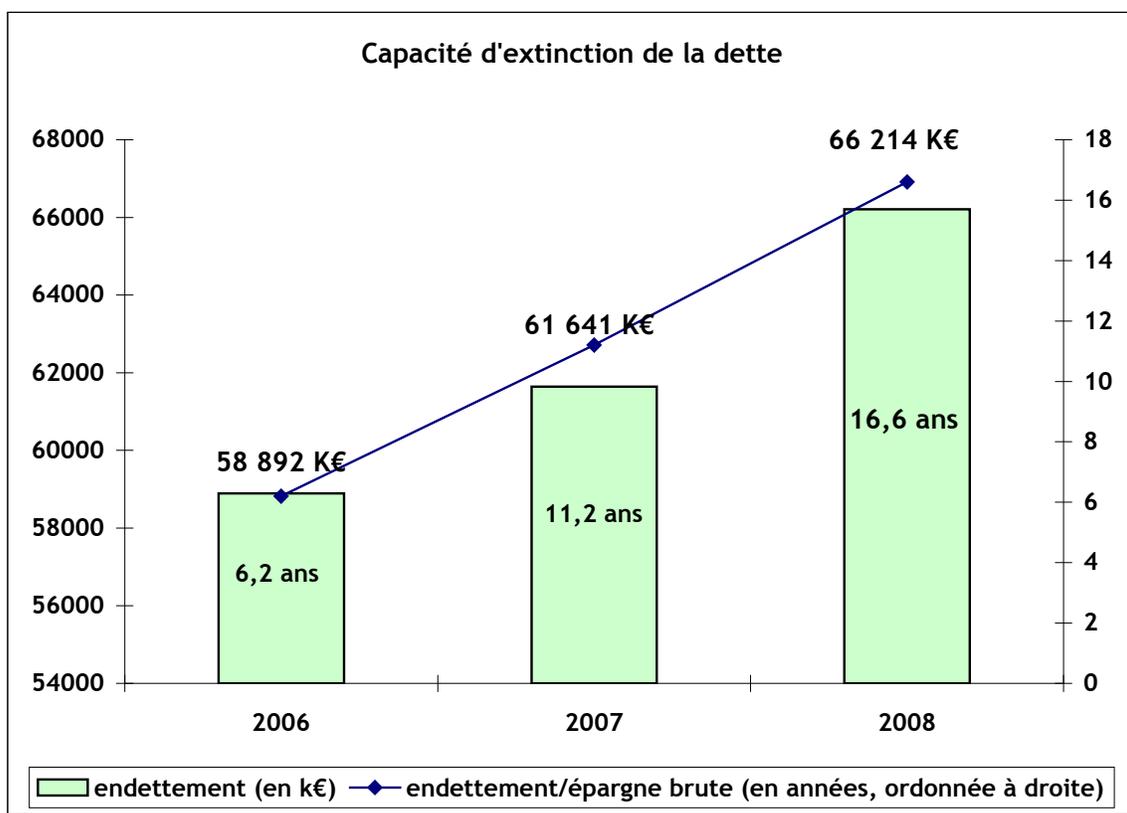


**Durée de vie résiduelle de la dette en 2008 : 8 ans**



**52 emprunts sont repartis sur 8 établissements financiers**

## 8) La capacité de désendettement de la ville



- La capacité de remboursement de la commune s'appuie sur le ratio de structure : encours de la dette / épargne brute qui est exprimée en nombre d'années. En 2008 il est égal à 16,63 années contre 6,3 années pour la moyenne de la strate.

## 9) La situation patrimoniale de la ville

Le bilan 2008 établi à partir du compte de gestion du trésorier municipal présente la situation patrimoniale de la collectivité au 31/12/2008.

Des dotations aux amortissements ont été constituées à hauteur de 3 524 410 € lesquelles viennent diminuer d'autant l'actif immobilisé. L'actif immobilisé s'établit en valeur nette à 321 917 480 € et comprend :

- les immobilisations incorporelles : 5 583 453 €
- les immobilisations corporelles (constructions, réseaux et installations de voirie, terrains) : pour un montant de 314 402 763 € qui inclut les biens immobiliers propres de la ville.
- les immobilisations financières pour un montant de 1 931 256 €.

L'actif circulant qui regroupe pour l'essentiel les créances et les disponibilités s'élève à 15 522 521€.

L'actif comptable s'élève à 340 312 659 €, lesquels incluent l'ensemble des ressources non empruntés dont dispose la ville pour exercer son activité.

Le passif du bilan est composé notamment des fonds propres qui s'élèvent à 254 265 245 € et les dettes financières à 67 371 450 € et la dette fournisseurs et comptes rattachés à 15 041 469 €.

**LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**  
**où l'exposé de Monsieur Charles CERVETTI, Adjoint délégué,**  
**et après en avoir délibéré,**

**Vu** La loi 82.213 du 2 mars 1982 modifiée portant Droit et Liberté des Communes,  
**Vu** La loi 83.663 du 22 juillet 1983 complétant la loi 83.8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat,  
**Vu** La loi du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,  
**Vu** La loi d'orientation 92.125 du 6 février 1992,  
**Vu** l'article L. 1612-9 du Code Général des Collectivités Territoriales,  
**Vu** les articles L. 1612-12 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,  
**Vu** les articles L. 2121-14 et L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**CONSTATANT** que la comptabilité du Compte Administratif 2008 est identique à celle du compte de gestion du Trésorier Municipal.

**CONSIDERANT** l'avis favorable de la Commission Municipale compétente en date du 27 Mars 2009,

**APPROUVE**  
**par 34 voix pour**  
**et 3 voix contre**  
(Mme Fenocchi, MM Marcangeli, Laudato)

Le Compte Administratif 2008, Budget Principal, ci-annexé ainsi que le Compte de Gestion établi par le Trésorier Municipal, tous deux étant en concordance.

**RECONNAIT**

la sincérité des restes à réaliser.

**PRECISE**

qu'ils seront portés au Budget Supplémentaire 2009.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Commune et d'un affichage en Mairie.

.....  
**Fait et délibéré à AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.**  
(suivent les signatures)

**POUR EXTRAIT CONFORME,**

**LE DEPUTE-MAIRE,**

**Simon RENUCCI.**